

RECOURS AU CABINET DENTAIRE DES HABITANTS DE LA CARENE

ANALYSE À PARTIR DES DONNÉES DU SNDS

DÉCEMBRE 2020

CONTEXTE

Différentes études relatives à l'état de santé de la population de la Carene (Communauté d'agglomération de la région nazairienne), menées au cours de l'année 2019 ont mis en évidence des indicateurs de santé particulièrement défavorables [1] [2]. Face à ce constat, un plan d'actions en faveur de la santé des habitants de la Carene est en cours d'élaboration par l'ARS et les acteurs de santé locaux.

Parmi les résultats défavorables, une surmortalité et une surmorbidity par cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS) ont été constatées parmi les hommes de ce territoire. Une des hypothèses est un éventuel retard au diagnostic de ces pathologies. C'est pourquoi il importe de développer, au côté d'actions de prévention primaire de lutte contre les principaux facteurs de risque que sont la consommation d'alcool et de tabac, des actions de prévention secondaire d'amélioration du dépistage des lésions cancéreuses et précancéreuses de la bouche. Les soins bucco-dentaires réalisés par les chirurgiens-dentistes constituent une opportunité pour le repérage de ces lésions.

L'Observatoire régional de la santé (ORS) a proposé de décrire, pour le territoire nazairien, le recours de la population au cabinet dentaire. Cette étude s'appuie sur des données et indicateurs issus du Système national des données de santé (SNDS) [encadré 1] et fait suite à une série d'études sur le recours aux soins et à la prévention bucco-dentaires de la population ligérienne menées en partenariat avec l'Union régionale des professionnels de santé Chirurgiens-dentistes et l'UFSBD [3]-[5].

Cette démarche d'analyse du recours au cabinet dentaire des habitants de la Carene, dont les résultats sont présentés ci-après, rejoint l'enjeu plus global de la production, à un niveau territorial fin, d'indicateurs permettant de définir, en partenariat avec les acteurs de terrain que sont les professionnels de santé, des objectifs d'amélioration des parcours de soins et d'évaluer ensuite les actions d'amélioration mises en oeuvre [6].

Encadré 1. Le Système national des données de santé (SNDS)

Ces études sur le recours aux soins bucco-dentaires réalisées par l'ORS ont été menées à partir des données individuelles exhaustives du SNDS qui regroupe les données suivantes :

- données administratives et « sociales » sur les bénéficiaires des soins,
- données médicales concernant notamment les affections de longue durée (ALD) et les maladies professionnelles,
- données sur les professionnels ayant prescrit et réalisé les soins,
- données issues des feuilles de soins (et des bordereaux de facturation des cliniques privées), et notamment la nature de la prestation remboursable avec codage détaillé des médicaments, des actes, des examens biologiques, des dispositifs médicaux... (Datamart DCIR),
- données du PMSI concernant les séjours en établissement de santé de médecine-chirurgie-obstétrique (MCO), en hospitalisation à domicile, soins de suite et de réadaptation, et en psychiatrie (avec notamment les diagnostics et les actes),
- données relatives aux causes médicales de décès (base du CépIDC de l'Inserm).

Ces différentes informations sont chaînables pour un même bénéficiaire, permettant ainsi une étude détaillée du parcours de soins, en ville et à l'hôpital.



Fréquence du recours au cabinet dentaire

Un recours très en deça des recommandations

Dans le territoire de la Carene, 45 % des habitants ont eu au moins un recours à une consultation ou un soin bucco-dentaire en 2019. À structure par âge comparable, ce taux est inférieur à la moyenne départementale mais proche de la moyenne régionale et supérieur à la moyenne nationale (Fig.1). Cependant, comme partout en France, il est nettement en deça des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) qui préconise une visite annuelle chez le chirurgien-dentiste [7].

Environ 33 000 habitants de la Carene n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire au cours des trois années consécutives 2017 à 2019

Plus d'un quart des habitants de l'intercommunalité, soit environ 33 000 personnes, ne sont pas allés consulter de chirurgien-dentiste au cours des trois années consécutives 2017 à 2019. Pour cet indicateur, la situation locale est moins favorable que celle observée au niveau départemental et régional mais plus favorable que celle observée au niveau national, à structure par âge comparable (Fig.1).

Fig.1 Effectifs, proportions de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019 et de personnes n'ayant eu aucun recours pendant trois ans

EPCI de Carene, Loire-Atlantique, Pays de la Loire, France (2017-2019)

	Carene			Loire-Atlantique	Pays de la Loire	France
	effectif	% brut	% stand*	% stand*	% stand*	% stand*
Au moins un recours en 2019¹	58 000	45,2%	45,0%	47,5%	45,2%	42,5%
Aucun recours entre 2017 et 2019²	33 000	26,5%	26,1%	23,4%	25,5%	29,0%

*standardisation selon l'âge, à partir des effectifs du recensement de la population 2015

Source : SNDS / DCIRS-PMSI MCO ; exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes ¹âgées de 3 ans et plus / ²âgées de 6 ans et plus, en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : 58 000 habitants de la Carene, âgés de 3 ans et plus, ont eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019, ce qui représente 45,2%. À structure par âge comparable, le taux de recours est supérieur au taux national (45,0 % versus 42,5 %).

Disparités territoriales du recours au cabinet dentaire

Un taux de recours annuel qui varie de 40 à 51 % selon les communes

Au sein des dix communes de l'intercommunalité, le taux de recours annuel au cabinet dentaire varie de manière importante : à peine supérieur à 40 % dans les communes de Besné, Donges et Saint-Joachim à plus de 50 % dans celles de Saint-André-des-Eaux et Pornichet. Les autres communes (La Chapelle-des-Marais, Montoir-de-Bretagne, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac) présentent des taux intermédiaires compris entre 43 et 45 %, à structure par âge comparable (Fig.2A).

Encadré 2. Offre de soins bucco-dentaire sur le territoire

Fin 2019, 66 chirurgiens-dentistes libéraux exercent sur la Carene, ce qui représente une densité de 5,3 professionnels pour 10 000 habitants. Cette densité est inférieure à la moyenne départementale (5,7) mais supérieure à la moyenne régionale (4,7). On recense par ailleurs trois centres de soins dentaires sur le territoire.

Comme au plan départemental et régional, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en activité sur la Carene suit une tendance à la baisse sur les dernières années (71 en 2015).

	Nb de chirurgiens-dentistes 31/12/2019	Évolution par rapport 2015	APL 2013	Densité* 2019
Besné	0	-1	35,4	0,0
La Chapelle-des-Marais	4	1	64,2	9,7
Donges	3	-1	39,8	3,8
Montoir-de-Bretagne	5	-1	45,1	7,1
Pornichet	11	+2	78,0	10,3
Saint-André-des-Eaux	4	1	64,1	6,3
Saint-Joachim	1	0	30,3	2,5
Saint-Malo-de-Guersac	1	0	25,8	3,1
Saint-Nazaire	34	-4	64,5	4,9
Trignac	3	0	47,4	3,8
Carene	66	-5		5,3

Source : cartosante.atlasante.fr, datadrees

*nombre de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant sur le territoire en 2019 rapporté à la population municipale de 2016, pour 10 000 habitants

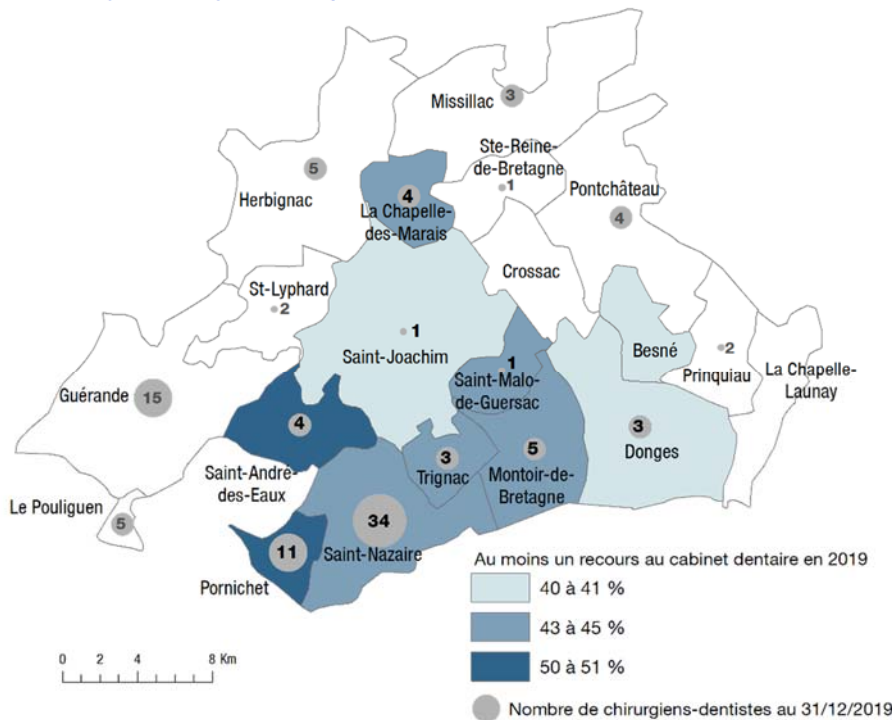


De même, la proportion de la population n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire au cours des trois années 2017 à 2019 est plus importante dans les communes de Saint-Joachim et de Donges (29 %) et moindre dans celles de Pornichet (21 %) et de Saint-André-des-Eaux (20 %, Fig.2B).

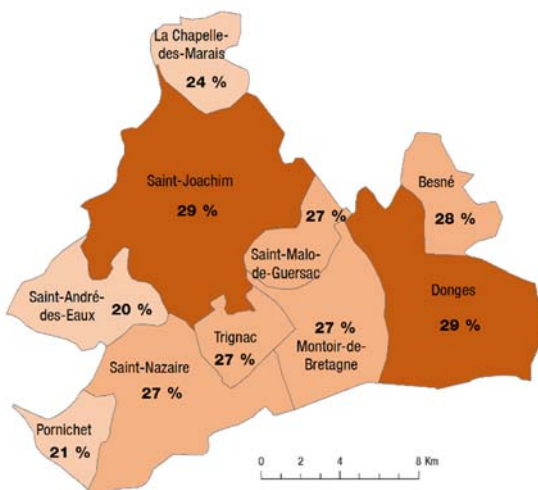
Le niveau variable de l'offre de soins dans chaque commune explique probablement en partie ces différences. Néanmoins, le recours annuel reste insuffisant même dans les territoires bien dotés en chirurgiens-dentistes comme Pornichet ou encore la Chapelle-des-Marais (respectivement 11 et 4 chirurgiens-dentistes libéraux étaient installés en 2019 [encadré 2]).

Fig.2 Recours au cabinet dentaire selon la commune de résidence
Communes de la Carene (2017-2019)

A. Proportion¹ de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019



B. Proportion¹ de personnes n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire pendant trois ans (2017-2019)



¹standardisation selon l'âge, à partir des effectifs du recensement de la population 2015

Source : SNDS / DCIRS-PMSI MCO ; exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : - Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes âgées de 3 ans et plus (carte A) / âgées de 6 ans et plus (carte B) en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : 51 % des habitants de la commune de Saint-André-des-Eaux ont eu un recours au cabinet dentaire en 2019 (carte A) et 20 % n'ont eu aucun recours pendant les 3 années 2017-2019 (carte B). Dans cette commune, 4 chirurgiens-dentistes libéraux étaient installés au 31/12/2019.



Disparités de recours selon les caractéristiques démographiques et sociales

Le taux de recours annuel varie fortement selon les caractéristiques individuelles, au premier rang desquelles arrive l'âge. Il est de 44 % chez les enfants âgés de 3 à 14 ans, diminue chez les adolescents et jeunes adultes (35 %) puis augmente progressivement avec l'âge atteignant un plateau entre 55 et 74 ans autour de 52 % et enfin, s'effondre aux âges élevés (33 % chez les 85 ans et plus) (Fig.3a).

Un taux de recours annuel chez les enfants inférieur à la moyenne départementale

Chez les moins de 24 ans, le niveau de recours au cabinet dentaire est comparable à la moyenne nationale mais sensiblement inférieur au niveau départemental. Il est augmenté d'environ 10 points aux âges cibles du programme MT'dents de l'assurance maladie qui invite tous les 3 ans chez le dentiste chaque enfant entre 3 et 24 ans (c'est-à-dire aux âges de 3 ans, 6 ans, 9 ans, 12 ans...). Cependant, ce programme d'incitation ne permet pas de combler l'écart avec le niveau départemental aux âges concernés (Fig.3b).

Chez les adultes de 25 ans et plus, le niveau de recours annuel dans l'intercommunalité est supérieur au niveau national dans toutes les classes d'âge, notamment à partir de 65 ans (Fig.3a).

Fig.3a Proportions de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019, selon l'âge
Carene, Loire-Atlantique, France (2019)

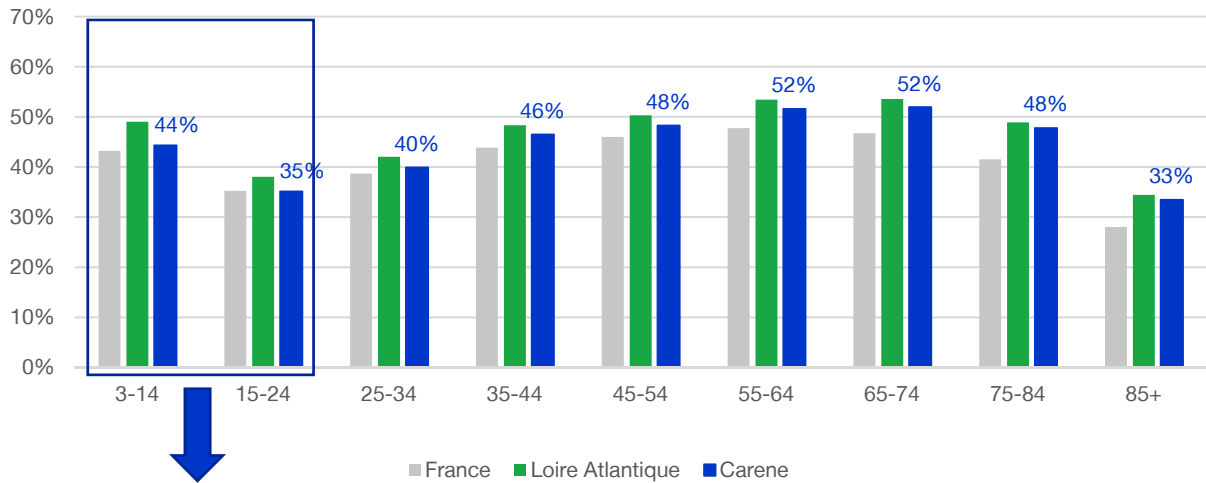
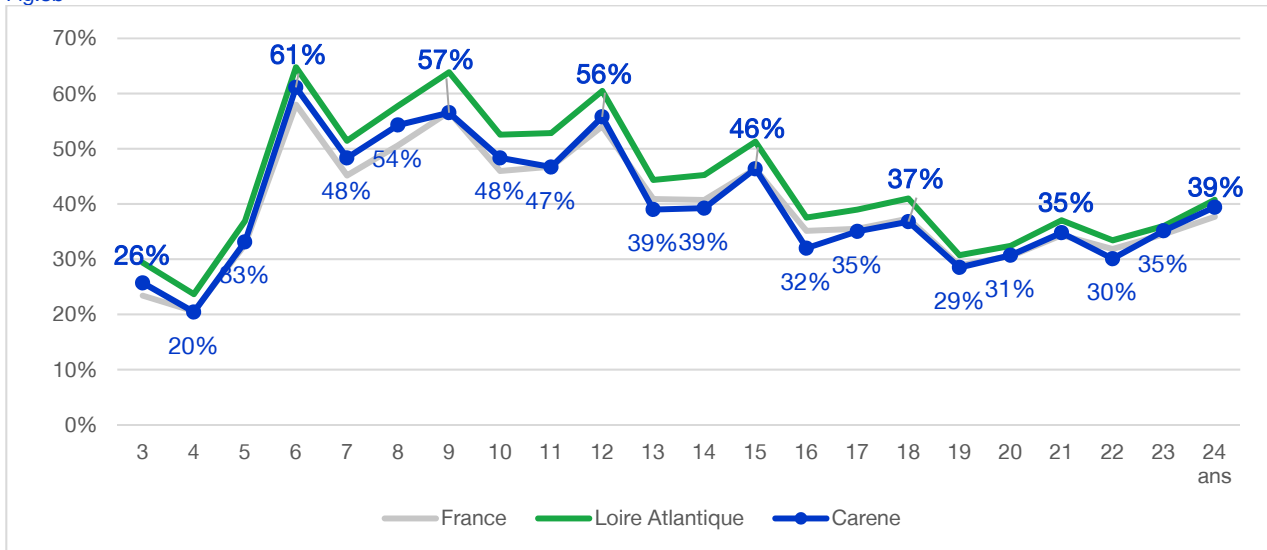


Fig.3b



Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) – exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes 1-âgées de 3 ans et plus / 2-âgées de 6 ans et plus, en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : 56 % des enfants de 12 ans (en nombre d'années révolues) résidant dans le territoire de la Carene, ont eu un recours au cabinet dentaire en 2019. Ce recours concerne 47 % des enfants de 11 ans et 39 % des enfants de 13 ans.



Un niveau de recours sensiblement plus faible chez les hommes entre 15 et 74 ans

Le taux de recours annuel au cabinet dentaire varie fortement selon le genre. Sur le territoire de la Carene, comme à tous les niveaux territoriaux (départemental, régional et national), la fréquence du recours est globalement plus faible chez les hommes que chez les femmes avec un écart de 6 à 7 points, à la fois pour le taux annuel de recours (48 % des femmes *versus* 42 % des hommes) et pour le taux de non recours sur trois ans (23 % des femmes *versus* 30 % des hommes) (Fig.4).

Fig.4 Effectifs, proportions de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019 et de personnes n'ayant eu aucun recours pendant trois ans

EPCI de Carene, Loire-Atlantique, Pays de la Loire, France (2017-2019)

		Carene	Loire-Atlantique	Pays de la Loire	France
		% stand*	% stand*	% stand*	% stand*
Au moins un recours en 2019 ¹	hommes	42 %	44 %	42 %	39 %
	femmes	48 %	51 %	48 %	46 %
Aucun recours entre 2017 et 2019 ²	hommes	30 %	27 %	29 %	32 %
	femmes	23 %	20 %	22 %	26 %

*standardisation selon l'âge, à partir des effectifs du recensement de la population 2015

Source : SNDS / DCIRS-PMSI MCO ; exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes ¹âgées de 3 ans et plus / ²âgées de 6 ans et plus, en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : Dans la Carene, 30 % des hommes n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire entre 2017 et 2019.

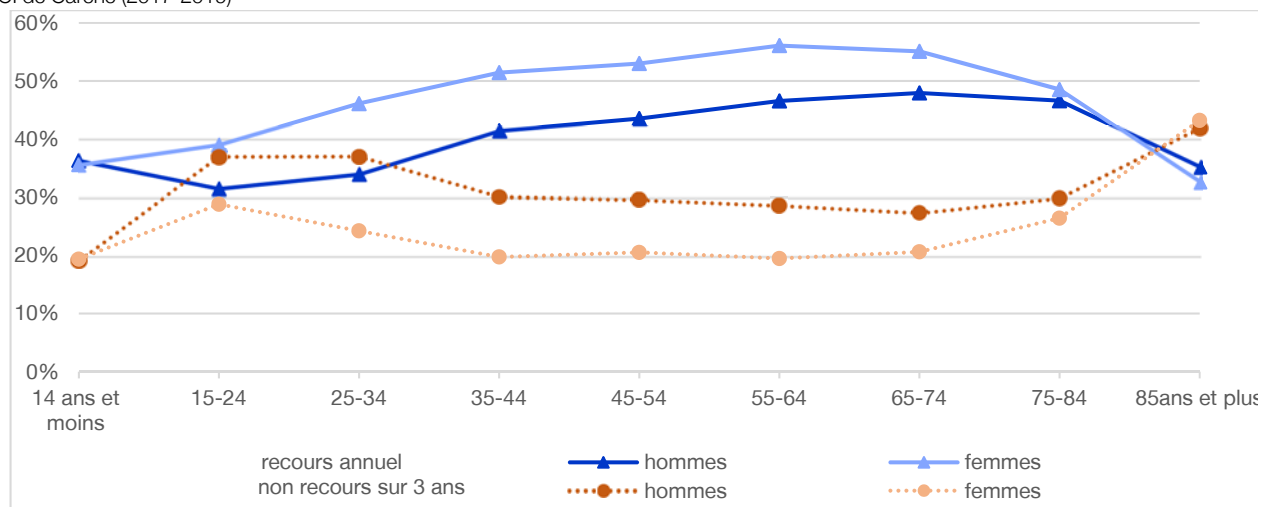
Le moindre recours annuel au cabinet dentaire chez les hommes est constaté dans toutes les classes d'âge, excepté chez les enfants de moins de 15 ans et chez les personnes de plus de 75 ans (Fig.5). Les écarts les plus importants concernent les 25-34 ans, classe d'âge où le recours est majoritairement préventif (consultation, détartrage).

La proportion de résidents n'ayant eu aucun recours entre 2017 et 2019 est la plus faible chez les enfants âgés de 6 à 14 ans, chez les garçons comme chez les filles, mais reste néanmoins non négligeable puisque cette absence prolongée de suivi concerne près d'un enfant sur cinq (19 %). Chez les personnes âgées de 85 ans et plus, la proportion n'ayant eu aucun suivi bucco-dentaire ces trois années est maximale, avec 42 % des hommes et 43 % des femmes (Fig.5).

Entre 45 et 64 ans, période de la vie où les principales pathologies chroniques voient leur incidence fortement augmenter (diabète, cancer, maladies cardiovasculaires, ...), le niveau de non recours sur trois ans est moindre mais atteint toutefois 20 % chez les femmes et 29 % chez les hommes (Fig.5). Or les liens sont aujourd'hui bien établis entre de nombreuses affections et la santé bucco-dentaire. En effet, la non prise en charge ou la prise en charge trop tardive de pathologies dentaires, telles que la gingivite ou la parodontite, peut avoir des impacts importants sur un grand nombre de pathologies non buccales. À l'inverse, certaines de ces pathologies augmentent le risque d'infections buccales et de nombreux traitements peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé dentaire (sécheresse buccale, saignements gingivaux, ostéonécrose, hypertrophie gingivale...) [8] [9].

Fig.5 Proportion de personnes ayant eu au moins un recours annuel au cabinet dentaire et proportion de personnes n'ayant eu aucun recours en 3 ans, selon le genre et l'âge

EPCI de Carene (2017-2019)



Source : SNDS / DCIRS-PMSI MCO ; exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes âgées de 3 ans et plus (recours en 2019) / âgées de 6 ans et plus (recours entre 2017 et 2019), en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : plus de 40 % des hommes âgés de 35 à 44 ans ont eu un recours au cabinet dentaire en 2019. Dans cette classe d'âge, 30% des hommes n'ont eu aucun recours entre 2017 et 2019.



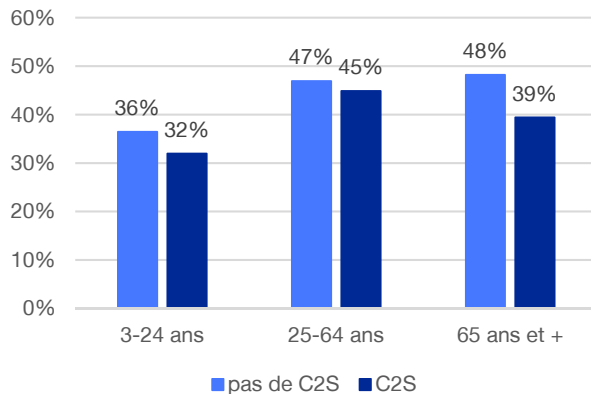
Un moindre recours chez les habitants bénéficiant de la couverture santé solidaire, notamment chez les moins de 25 ans et les plus de 65 ans

Les taux de recours annuel au cabinet dentaire sont inférieurs parmi les habitants bénéficiant de la couverture santé solidaire (C2S¹). En cohérence, la part des personnes n'ayant eu aucun recours en trois ans est supérieure chez les bénéficiaires de la C2S que chez les autres. L'association entre le niveau social et la fréquence du recours au cabinet dentaire, bien connue en population générale se retrouve donc sur le territoire de la Carene, mais de manière plus prononcée chez les jeunes de moins de 25 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus (Fig.6).

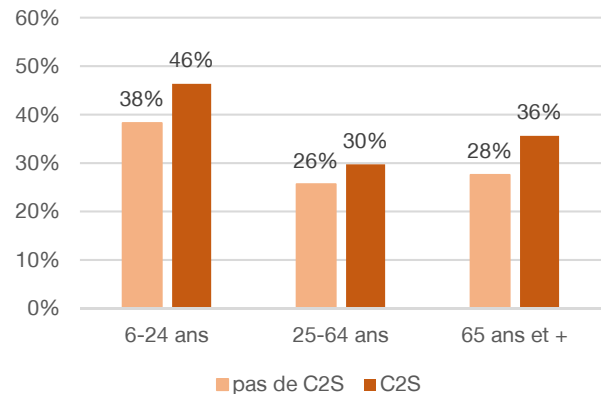
Fig.6 Proportion de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019 et proportion de personnes n'ayant eu aucun recours en trois ans, selon le bénéfice de la couverture santé solidaire (C2S) et l'âge

EPCI de Carene (2017-2019)

A-Recours annuel (2019)



B-Non recours pendant 3 ans (2017 à 2019)



Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) – exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes âgées de 3 ans et plus (Fig6A) / âgées de 6 ans et plus (Fig6B), en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : Chez les habitants âgés de 65 ans et plus, 39 % des personnes bénéficiaires d'une couverture santé solidaire (C2S) ont eu un recours au cabinet dentaire en 2019 ; cette proportion est de 48 % chez les personnes sans C2S. Dans cette même classe d'âge, la part des personnes n'ayant eu aucun recours en 3 ans est supérieure chez les personnes bénéficiant de la C2S que chez celles sans C2S (36 % versus 28 %).

Disparités du recours au cabinet dentaire selon l'état de santé

Des recours plus fréquents chez les jeunes de moins de 25 ans pris en charge pour une affection de longue durée, mais une tendance qui s'inverse après 65 ans

Les enfants et jeunes adultes de moins de 25 ans pris en charge à 100 % au titre d'une affection de longue durée (ALD) ont un recours annuel un peu plus fréquent au cabinet dentaire que ceux sans ALD (39 % versus 36 %). Cette association est inversée chez les personnes âgées, avec un taux de recours annuel supérieur chez les personnes de 65 ans et plus n'ayant pas d'ALD (51 % versus 45 %) (Fig.7)

De même, la proportion de personnes n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire pendant trois ans est inférieure chez les moins de 25 ans en ALD comparé aux moins de 25 ans sans ALD, alors qu'elle est supérieure chez les plus de 65 ans en ALD comparé aux plus de 65 ans sans ALD.

Dans la classe d'âge de 25-64 ans, le niveau de recours au cabinet dentaire des personnes en ALD est proche de celui des personnes sans ALD (Fig.7).

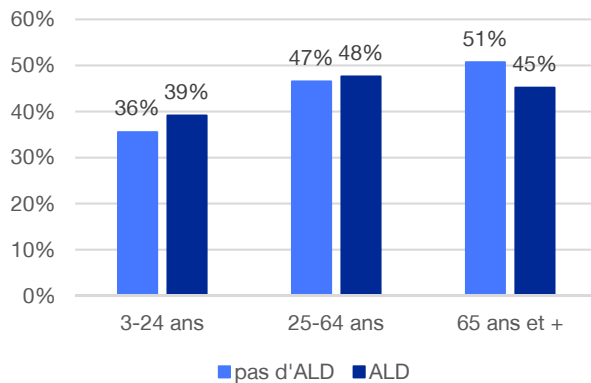
¹ Regroupe les bénéficiaires de la couverture maladie universaire complémentaire et de l'aide à la complémentaire santé.



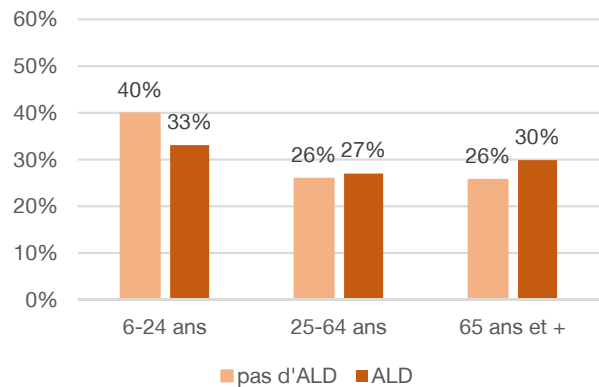
Fig.7 Proportion de personnes ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2019 et proportion de personnes n'ayant eu aucun recours en trois ans, selon le fait d'être en affection de longue durée (ALD) et l'âge

EPCI de Carene (2017-2019)

A-Recours annuel (2019)



B-Non recours pendant 3 ans (2017 à 2019)



Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) – exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes âgées de 3 ans et plus (Fig 7A) / âgées de 6 ans et plus (Fig7B), en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : Chez les habitants âgés de 65 ans et plus, 45 % des personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD) ont eu un recours au cabinet dentaire en 2019 ; cette proportion est de 51 % chez les personnes sans ALD. Dans cette même classe d'âge, la part des personnes n'ayant eu aucun recours en trois ans est supérieure chez les personnes en ALD à celles sans ALD (30 % versus 26 %).

Environ 2 200 personnes de 55 ans et plus prises en charge pour une maladie cardiovasculaire et 1 560 personnes atteintes de diabète en 2017 n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire au cours des 3 années 2017-2019

Concernant plus spécifiquement les personnes âgées de 55 ans et plus atteintes de pathologie chronique (en 2017), le nombre et la part d'entre elles n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire au cours des trois années consécutives 2017 à 2019 sont particulièrement élevés. Ainsi, 32 % des personnes de cette classe d'âge prises en charge pour une pathologie cardiovasculaire et 34 % des personnes diabétiques ne sont pas allées consulter de chirurgien-dentiste au cours de cette période, ce qui représente respectivement environ 2 200 et 1 500 habitants sur le territoire de la Carene (Fig.8).

On dénombre également parmi les habitants de la Carene n'ayant eu aucun recours bucco-dentaire entre 2017 et 2019, près de 1 000 personnes prises en charge pour une maladie respiratoire chronique, 720 personnes atteintes d'une maladie psychiatrique, 450 personnes traitées pour un cancer actif, 430 pour une maladie dégénérative et 240 pour maladie inflammatoire chronique (Fig.8).

Ces résultats mettent ainsi en évidence un recours au cabinet dentaire très insuffisant chez les patients atteints de pathologies chroniques, malgré leurs liens de plus en plus avérés avec l'état de santé parodontale et dentaire, et malgré la recommandation de la HAS d'un suivi annuel chez le dentiste, recommandation pourtant ancienne et relayée par de nombreux acteurs de santé (assurance maladie, sociétés savantes et associations de malades). La réalisation de bilans et soins dentaires réguliers permet notamment de diminuer les foyers infectieux bucco-dentaires (caries, abcès, dents à l'état de racines et mobiles...) susceptibles de favoriser ces pathologies ou d'augmenter leur gravité [10]-[13].

Fig.8 Effectif et proportion de personnes n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire entre 2017 et 2019, selon l'état de santé en 2017 EPCI de Carene (2017-2019)

Pathologie prise en charge en 2017	Effectifs ¹	taux brut	taux stand ²
Cancers actifs	450	23%	22%
Diabète	1560	34%	34%
Maladies cardiovasculaires	2200	32%	31%
Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)	950	29%	29%
Maladies inflammatoires chroniques	240	22%	22%
Maladies psychiatriques	720	32%	32%
Maladies dégénératives (démences et Parkinson)	430	42%	29%
Pas de pathologies, traitements, hospitalisations	2200	21%	22%

¹Effectifs population tous régimes, extrapolés à partir des effectifs de la population du régime général et des SLM (92% dans l'EPCI)

²standardisation selon l'âge, à partir des effectifs du recensement de la population 2015

Source : SNDS / DCIRS-PMSI MCO – Cartographie des pathologies 2017 version G6 (Cnam) ; exploitation ORS Pays de la Loire

Champ :- Recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes des hôpitaux publics) entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019. - Exhaustivité des personnes âgées de 55 ans et plus, affiliées au régime général ou à une SLM, en vie au 31/12/2019, ayant eu au moins une prestation remboursée par l'assurance maladie obligatoire entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

Lecture : Parmi les habitants de la Carene, 1560 personnes prises en charge pour un diabète en 2017, n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire au cours des 3 années 2017 à 2019, soit 34 % des diabétiques du territoire.



POUR EN SAVOIR PLUS

- [1] ORS Pays de la Loire. (2019). La santé des habitants de la Carene. Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire. 151 p.
- [2] Registre des tumeurs de Loire-Atlantique et Vendée. (2019). Cartographie du risque cancer sur la zone de la CARENE. Rapport final. 64 p.
- [3] ORS Pays de la Loire, URPS chirurgiens-dentistes des Pays de la Loire. (2018). Recours au cabinet dentaire des enfants et des adolescents. Situation en Pays de la Loire et en France à partir d'une analyse des données du SNDS. 76 p.
- [4] ORS Pays de la Loire, URPS chirurgiens-dentistes des Pays de la Loire. (2019). Recours au cabinet dentaire des adultes de 55 ans et plus. Situation en Pays de la Loire et en France à partir d'une analyse des données du SNDS. 72 p.
- [5] ORS Pays de la Loire. Recours au cabinet dentaire des patients traités par bisphosphonates ou dénosumab. Situation en Pays de la Loire. 16 p. (À paraître en 2020).
- [6] Dalichamp M, Tallec A, Buyck JF, *et al.* Le SNDS, un outil au service des acteurs de terrain. L'exemple de l'étude du recours aux soins dentaires en Pays de la Loire. *Actualité et Dossier en Santé Publique*. HCSP. n° 112. pp. 48-50 (À paraître).
- [7] HAS. (2010). Stratégie de prévention de la carie dentaire. Synthèse et recommandations. 26 p.
- [8] Agirc-Arrco. (2019). Étude nationale 2018. Bien vieillir. Les déterminants de la santé bucco-dentaire. 117 p.
- [9] Moreau NA, Beres F. (2016). Dépistage des foyers infectieux bucco-dentaires. *Réalités Cliniques : Revue Européenne d'Odontologie*. vol. 27, n° 3. pp. 138-146.
- [10] Le Fil dentaire. (2017). Cardiopathie valvulaire et soins bucco-dentaires. [En ligne]. <https://www.lefiledentaire.com/actualites/actualites-scientifiques/cardiopathie-valvulaire-et-soins-bucco-dentaires/>.
- [11] Hong CHL, Hu S, Haverman T, *et al.* (2018). A systematic review of dental disease management in cancer patients. *Supportive Care in Cancer*. vol. 26, n° 1. pp. 155-174.
- [12] Johannsen A, Fored MC, Håkansson J, *et al.* (2015). Consumption of Dental Treatment in Patients with Inflammatory Bowel Disease, a Register Study. *PLoS One*. vol. 10, n° 8. 8 p.
- [13] Mealey BL. (2006). Periodontal disease and diabetes. A two-way street. *The Journal of the American Dental Association*. vol. 137. S26-S31.

AUTEURS

Cette étude a été réalisée par Marie Dalichamp, Sandrine David et le Dr Anne Tallec, Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire.

SOURCES DE DONNÉES

Système national des données de santé (SNDS), datamart DCIRS (Datamart de consommations interrégimes simplifié). Accès ORS via le profil 107 depuis le portail SNDS. Extractions effectuées en septembre 2020 sur la période d'historique autorisée allant du 01/01/2017 au 30/06/2020 (en dates de traitement).

CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire. (2020). Recours au cabinet dentaire des habitants de la Carene. Analyse à partir des données du SNDS. 8 p.

MOTS-CLÉS

Soin dentaire, santé orale, chirurgien-dentiste, territoires, inégalités sociales, inégalités territoriales, SNDS, Carene, EPCI, Pays de la Loire.

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des informations présentées dans ce document, sous réserve de la mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur www.orspaysdelaloire.com.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com

ISBN : 978-2-36088-114-7

ISBN NET : 978-2-36088-115-4

© Crédit photo : shutterstock